

Zeitschrift:	Schweizerische Chorzeitung = Revue suisse des chorales = Rivista svizzera delle corali = Revista dals chorus svizzers
Herausgeber:	Schweizerische Chorvereinigung
Band:	8 (1985)
Heft:	6
Artikel:	Le chant choral en Suisse romande [suite et fin]
Autor:	Mermoud, Robert
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1044040

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

« Le départ de Monsieur Held nous éprouve tous douloureusement. Nous perdons en lui, un chef d'une personnalité riche de hautes qualités humaines, un musicien doublé d'un artiste renommé et aussi un ami fidèle à ses chanteurs. Quel exemple musical Monsieur Held nous laisse. Pour nous, il est irremplaçable. »

Le chant choral en Suisse romande (suite et fin).

Les motivations qui poussent un individu vers le chant choral sont incroyablement variées. L'éveil d'une vocation de chanteur peut partir d'expériences scolaires: l'enfant qui a pu participer à des exécutions à plusieurs voix, qui a éprouvé la joie de se situer harmoniquement, qui a reçu d'un maître attentif des notions élémentaires de lecture, d'intonation, sera naturellement porté à retrouver plus tard les mêmes satisfactions. Une autre vocation est, bien entendu, offerte par ce don de la nature, la qualité de la voix, pour autant que l'intéressé ne soit pas sorti du rang en tant que soloiste. (Notons ici le rôle de certains professeurs de chant qui interdisent à leurs élèves la participation à la chorale — ne pas contrarier la... fabrication d'une voix qui aboutira généralement à une voie de garage.) Il y a aussi le désir de partager des émotions d'ordre artistique ou viscéral, de vivre du dedans le déroulement d'une œuvre musicale, désir qui anime un nombre important de choristes dont beaucoup n'ont pas un timbre ou un volume correspondant à leurs aspirations, mais qui sont un levain précieux dans l'économie d'une société. Et l'on arrive à l'imposante cohorte de ceux qui sont arrivés là par hasard, par obligation parfois, pour suivre une fiancée, un ami, un camarade de bureau ou d'atelier, un voisin, pour retrouver la chaleur d'un groupe actif et rompre la monotonie d'une vie sociale ou familiale. (Force est de remarquer que les isolés de nos termitières banlieusardes éprouvent peu ce désir.) Nombreux sont ceux qui, venus par hasard à l'activité chorale sont « mordus » et deviennent des éléments de valeur. Bien assez nombreux mais dignes de respect sont ceux qui végètent dans une discréption prudente, peu efficaces mais emportant avec eux, qui sait, d'ineffables satisfactions qui ne sauraient être réservées aux seuls brillants sujets.

Tout cela fait un microcosme qui prend du caractère, se différencie et, l'influence du chef aidant, acquiert un style, une personnalité, une sonorité bien typée. Le caractère social du Suisse ne manque pas de se manifester par un besoin de structuration: on adopte des statuts, respectueux du Code des Obligations; on rédige des règlements internes; on adopte une devise, un costume; on choisit un drapeau qui sera vénéré au même titre qu'un emblème national, emblème sur lequel les yeux des brodeuses bienveillantes ne s'usent plus comme au siècle dernier: il existe des fabriques spécialisées. On crée un comité, des commissions, des sous-commissions; des vocations politiques rentrées se manifestent, on joue aux autorités constituées, l'assemblée générale devient une tribune, tel président assène les « tractanda », les « motions d'ordre » pleuvent, les « questions de principe » sont évoquées sans pitié, et tout s'achève en général par des décisions pleines de zèle, mais bien vite oubliées. Le côté social peut être une compensation pour de moins bons chanteurs; il arrive que ceux-ci deviennent une majorité conformiste. Malheur au directeur qui confond ses aspirations artistiques personnelles avec sa fonction précise à telle place déterminée; bien vite, s'il ne « décolle » pas, imposant à ses troupes résignées une activité mal supportée, il devra renoncer à certain idéal, provoquant la déception, quand ce n'est pas la désertion de ceux qui avaient cru en lui.

Ces propos quelque peu désabusés ne doivent pas cacher une heureuse réalité qui est l'engagement total, souvent inconditionnel, de la majorité des choristes, leur par-

ticipation attentive à la répétition, ce moment privilégié où le chef fait découvrir les richesses d'une œuvre musicale en même temps que les possibilités de ceux qui l'exécutent, ce moment qu'un musicien doublé d'un pédagogue peut rendre intéressant au point de faire oublier le temps qui passe et l'inconfort traditionnel des locaux. (Charles Faller avait coutume de dire à ses chanteurs: « La répétition est le moment essentiel; le concert ne doit être qu'une répétition un peu exceptionnelle à laquelle le public est autorisé à assister moyennant finance. »)

Il serait injuste de ne pas relever les liens d'amitié qui finissent par transcender la rencontre toute fortuite, comme de sous-estimer l'impact des émotions vécues en commun, moments de grâce hors du temps.

Il y aurait beaucoup à dire sur le répertoire, qui varie relativement peu. Un phénomène tout naturel veut qu'un chanteur entré dans la carrière en 1930 retrouve avec une dilection toute particulière les morceaux qui ont marqué sa jeunesse et qu'il les impose à celui qui se joint à lui en 1960: cet engrenage fonctionne parfaitement depuis près d'un siècle. Les *Fêtes des Vignerons* ont apporté une puissante moisson de chœurs vite adoptés, des institutions comme le *Théâtre du Jorat* ont contribué à nourrir un appétit toujours croissant. Des cérémonies ponctuelles, l'initiative des sociétés elles-mêmes, sans oublier les très nombreuses commandes des associations faîtières grossissent avec plus ou moins de succès les listes déjà très fournies offertes par des éditeurs dont l'activité touche à l'apostolat. Nombreux sont les compositeurs qui s'adonnent à la composition chorale, secondés par des paroliers au métier de plus en plus assuré. Certains essayent de sortir des modèles traditionnels, mais l'inertie des chanteurs, l'incompétence des chefs parfois, font échec à l'audace.

Du côté des chanteurs, une évolution semble se dessiner dans deux directions: d'une part, une nette tendance à préférer les grandes œuvres du répertoire, un désir de se mesurer à de puissants sommets et de s'y surpasser, une aspiration à un enrichissement émotionnel et culturel; d'un autre côté, le réflexe de se nourrir des succès populaires proposés (imposés) par les médias, chansons dont le soutien harmonique souvent primitif ne permet guère des harmonisations de valeur et dans lesquelles le carcan imposé par une exécution collective tue la souplesse et la liberté rythmique des interprétations originales. Le répertoire traditionnel tend par ailleurs à faire place à une poésie plus délicate, aux élans plus mesurés: les performances vocales en sont diminuées d'autant, les effets plus discrets. On sacrifie, passagèrement, espérons-le, à des harmonies douceâtres trop souvent complaisantes, dont le succès tendrait à prouver que la sentimentalité fleurt encore dans les chaumières.

En conclusion, le monde choral est actuellement une réalité bien vivante dont on doit constater et respecter les disparités. Il faut lui souhaiter une authenticité qui est la vertu première de tout art populaire, une dignité qui est le fait de l'engagement profond de ses acteurs, une recherche permanente de la beauté que l'on saura trouver dans les pages les plus modestes comme dans les œuvres consacrées, sous la conduite de chefs toujours mieux formés et motivés, décidés à éduquer leurs troupes, à les mener avec enthousiasme mais avec une lucidité toujours en éveil vers des satisfactions à la mesure de leurs possibilités et de leurs ambitions.

1. Jacques Burdet: Les origines du chant choral dans le canton de Vaud. (p.107). Association des Directeurs de chant, Lausanne 1946.
2. En 1950, à la Vallée de Joux, les répétitions partielles s'appelaient encore leçons.
3. Jacques Burdet, op. cit. p.125
4. Jacques Burdet, op. cit. p.147
5. Encyclopédie vaudoise: Les Arts II, p.58. 24 Heures Lausanne 1978.

Robert Mermoud